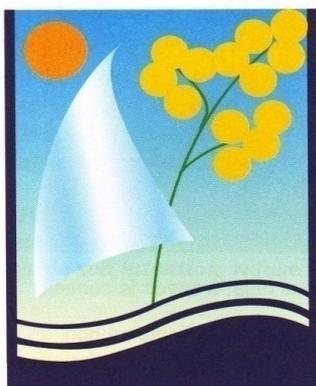


ASSOCIATION DE BOULOURIS  
POUR LA QUALITÉ DE LA VIE



Association agréée par la Préfecture du Var  
Bureau municipal de Boulouris 83700 Saint-Raphaël

# Mars-Avril 2024

## BULLETIN D'INFORMATION

# No 119

<b>L'association (septembre 2023)</b>	02
<b>Le mot de la Présidente</b>	03
<b>Rapport d'activité des commissions</b>	
Urbanisme	04
Culture/loisirs	08
Environnement	09
Communication	11
<b>Lettre de Rosemonde de Bellépine à Madame de la Plumequigratte</b>	12
<b>Pêle-mêle</b>	15
<b>Infos pratiques</b>	16

# L'association (Septembre 2023)

---

## Bureau et administrateurs

<b>Présidente</b>	Françoise Tetaz
<b>Vice-présidente</b>	Annie Pascal
<b>Trésorière</b>	Monique Lesné
<b>Trésorier adjoint</b>	Bernard Solari
<b>Secrétaire</b>	Anne-Marie Ginguenaud
<b>Secrétaire adjointe</b>	Jacqueline Doukali
<b>Présidente d'honneur</b>	Françoise Thomas

## Administrateurs (hors bureau)

<b>Mesdames</b>	<b>Messieurs</b>
Marie-Françoise Bouchet	Jean-Louis Chabanas
Bernadette Froissant	Patrick Fresnais
Danièle Mistral	

## Conseillers

<b>Mesdames</b>	<b>Messieurs</b>
Geneviève Dindin	Michel Liu
Élodie Fresnais	
Josette Guerrin Historienne de l'association	

## Délégués de Secteur

1	Mme Mistral
2	Mme Ginguenaud
3	Mme Guillaud
4	Mme Froissant
5	Mme Bouchet
6	Mme Lesné
7	Mme Doukali
8	Mmes Flavigny, Tetaz

# Le mot de la Présidente

---

*Chers adhérents,*

*En cette fin de premier trimestre, nous constatons que nous tenons le cap par rapport à certains de nos objectifs :*

*-la trésorerie est satisfaisante d'autant que nous avons le soutien de commerçants et annonceurs*

*-les adhérents sont au rendez-vous*

*-nous vous proposons dans ce bulletin de petites sorties « pédagogiques »*

*-nos difficultés quant à avoir l'écoute de certains de nos élus semblent s'aplanir, nous avons pu remettre nos propositions sur la révision du PLU à M. Iseppi et devrions rencontrer d'autres élus prochainement.*

*-nous avons aussi rencontré plusieurs fois Mme. Meyer en charge de la communication numérique et M. Pavoni responsable du suivi du développement de la fibre, avec eux nous allons essayer de faire pression sur Orange.*

*Cependant une ombre au tableau et même beaucoup de contrariété :*

*-les ateliers AGIR s'arrêtent faute de participants. C'est très décevant pour Bernard Solari qui s'est beaucoup investi. D'autant plus que je suis persuadée que ces ateliers correspondent à un réel besoin d'entre vous. Ce que nous proposons était simplement d'apprendre à mieux se débrouiller.*

*-nous regrettons aussi fortement le manque de bénévoles voulant s'investir au sein des commissions et au bureau...*

*-les discussions restent donc ouvertes avec appel à une plus grande participation pour soutenir l'association qui ne souhaite qu'une chose maintenir la qualité de vie à Boulouris.*

*Françoise Tetaz*

**Assemblée générale de l'ABQV :**

**Samedi 6 juillet 2024 à 16h salle Blondelet**

# Les commissions ont la parole

---

## ➤ Urbanisme/Conseils : Jean-Louis Chabanas

### • Des nouvelles de la révision du PLU

**Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), présente le projet communal pour la dizaine d'années à venir. Il est le document cadre du PLU.**

Nous avons fait un compte-rendu de la réunion de concertation du 6 novembre 2023 dans le bulletin de décembre 2023.

Il a été présenté et discuté lors du conseil municipal du 26 mars 2024.

Il affirme dans son préambule que le constat de l'évolution de la ville conduit aujourd'hui à une refonte du PLU à travers une révision générale, dans laquelle **la préservation de la « ville jardin » est au cœur du projet de territoire, servant de fil conducteur à l'ensemble de la démarche.**

L'étape suivante est la rédaction du règlement et l'élaboration des plans de zonage.

Nous avons des idées sur ce sujet que nous vous avons présentées en présence de M. le Maire lors de notre dernière AG.

Nous les avons reformulées par écrit à M. le Maire et par la suite nous avons rencontré le 23 avril dernier M. ISEPPI, adjoint délégué à l'économie et à l'urbanisme, à qui nous les avons commentées.

Nous espérons à la suite de cet entretien pouvoir participer à l'élaboration des documents.

Vous trouverez le courrier en question en fin d'article.

### • Des nouvelles de l'aménagement de la place Saint-Jean :

Avec la nomination de M. CORDINA comme adjoint chargé de Boulouris, M. Le Maire indique que *l'aménagement de la place Saint-Jean va enfin pouvoir être programmé.*

Lors de notre réunion avec M. ISEPPI nous avons pu lui commenter une note que nous avons faite en fin 2022 et qui est toujours d'actualité.

Nous lui avons fait remarquer que ce sujet devait être pris en charge avec les commerçants, les habitants venant à pied ou en vélo ou en voiture, les associations dont la nôtre, et pas seulement par le conseil de quartier comme celui-ci semble le penser.

Voici la note en question. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions concernant cet aménagement.

## **Aménagement de la place Saint-Jean et de ses abords.**

À la suite de la réunion du 5 juillet 2022 dont je vous ai présenté les résultats lors de l'AG du 9 juillet, j'ai envoyé le 13 septembre 2022 à M. GRILLET adjoint en charge du dossier et à M. DEBAISIEUX le mail suivant :

*Je suis responsable de la commission urbanisme au sein de l'ABQV et c'est à ce titre que j'ai assisté aux 3 réunions que vous avez organisé avec le CAUE Var.*

*Nous avons informé nos adhérents après chacune d'elle, par nos bulletins périodiques pour les 2 premières, et lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 9 juillet dernier en présence de M. Le Maire pour la 3ème.*

*Les habitants de Boulouris se sont montrés très intéressés par ce projet et nous avons ainsi un certain nombre de remarques qui pourraient enrichir la réflexion du Maître d'Œuvre que vous allez bientôt désigner :*

*L'élargissement du parvis devant l'école est une bonne idée, mais pour garder une unité à la place nous pensons que cet élargissement devrait se limiter à la largeur des places de stationnement devant l'école. Ceci éviterait aussi de devoir abattre tous les platanes qui sont devant l'école.*

*L'idée d'élargir le trottoir devant le SPAR est séduisante mais probablement difficile à concevoir. Il ne faut surtout pas toucher aux étals du SPAR qui sont vitaux pour ce magasin qui est au cœur de la vie du village et sans lequel le village risque de mourir..*

*La création d'un trottoir rue Goujon est la demande N°1 et le maître d'œuvre désigné devra se pencher sur ce problème en priorité.*

*(Nous y réfléchissons depuis plus de 15 ans sans avoir le début d'une solution)*

*Les modifications envisagées entraînent la suppression de places de stationnement (une quinzaine au moins), et il sera indispensable de les retrouver au plus près des commerces ( le parking de la salle Blondelet est trop loin pour les personnes âgées et est souvent complet)*

*Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces remarques, je vous prie d'accepter, Messieurs, mes plus cordiales salutations.*

*J'ai reçu le même jour la réponse suivante :*

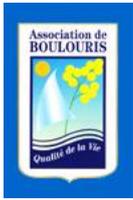
*Bonjour Monsieur,*

*Merci de vos remarques et propositions qui seront, bien entendu, soumises à l'architecte paysagiste qui sera retenu pour cet aménagement.*

*Je transmets également votre analyse au conseil de quartier afin de compléter sa réflexion.*

*Je reste à votre disposition.*

*Bien cordialement*



# Association de Boulouris pour la Qualité de la Vie

Agréée par la Préfecture du Var

Bureau municipal de Boulouris – 83700 BOULOURIS

## ABQV vs PLU 2025

Le quartier de BOULOURIS est à peu près délimité à l'ouest par le boulevard Alphonse Juin, à l'est par le lotissement « Boulouris Panorama », au sud par la mer et au nord par le centre commercial « Leclerc ».

Au centre du quartier, dans ce que ses habitants appellent « le Village » on trouve une zone de commerces très actifs et de services multiples (mairie annexe, gare, banques, médecins, ...) Autour de ce centre se sont construit des petits immeubles de type R+2 à R+5.

La plus grande partie du reste du quartier (le cœur pavillonnaire) s'est développé à partir de grands lotissements dès les années 1920 et était constitué jusqu'en 2005 uniquement de villas et pavillons individuels, certains sur de grands terrains de 1500 à 2000 m<sup>2</sup>,

Une des plus grandes craintes de beaucoup des habitants de Boulouris, dont un grand nombre sont représentés par notre Association, est de les voir remplacés par des immeubles collectifs.

Une protection existait dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) précédant le PLU de 2005 au travers d'une zone UCc dont le règlement indiquait : *La vocation de ce secteur à l'habitat individuel est confirmé, ainsi que sa vocation résidentielle. La construction d'immeubles comportant plus de deux logements est interdite sur une même parcelle.*

Malheureusement cette protection a disparu depuis le PLU de 2005.

Ce fut le début d'une longue bataille de notre Association et des habitants pour contenir la volonté des promoteurs de remplacer ces maisons par des immeubles.

Certains voisins de tels projets ont saisi les tribunaux, souvent avec succès, pour faire renoncer les promoteurs.

De notre côté nous avons agi pour que soient inscrites dans les textes des contraintes limitant leurs possibilités.

Deux paramètres devraient guider la réflexion des personnes en charge de l'élaboration du nouveau PLU :

Le PADD indique qu'il faut : *Protéger les ambiances végétales et les caractéristiques pavillonnaires et arborées des quartiers de Boulouris, ...d'une densification qui ne serait pas adaptée à leur territoire.*

Les rues du « Boulouris pavillonnaire » sont tortueuses, étroites, sans trottoirs et souvent avec des caniveaux non protégés. La construction de collectifs dans ces rues augmentera automatiquement la circulation et le stationnement de nouveaux véhicules au détriment des riverains, des piétons et des cyclistes...

Bien sûr, l'idéal serait de recréer une zone protégée du type de celle qui existait avant 2005.

Ou au moins de passer cette zone en catégorie UD soit avec un taux d'occupation du sol maximum de 0,20 au lieu de 0,25.

Dans le règlement du PLU en vigueur aujourd'hui, et plus particulièrement dans la partie consacrée à la zone UC qui nous concerne, se trouvent des clauses que nous avons défendues et qui restreignent les possibilités des promoteurs.

Il conviendra de les retrouver, de les améliorer pour certaines, dans le nouveau règlement.

### **Hauteur maximale des constructions :**

Dans le village 9 m

Dans le « cœur pavillonnaire » 7 m soit R+1 ;

Une amélioration nous semble souhaitable : un bon architecte va pouvoir utiliser l'aménagement des combles pour faire au moins un demi niveau habitable supplémentaire.

Nous préconisons de revenir à la rédaction de l'article dans la modification N° 5 du PLU de 2012 ; soit **limitation à 2 niveaux habitables.**

Pour la même raison nous souhaitons que soit reprise dans les dispositions générales l'interdiction des terrasses tropéziennes, des chiens assis et de tout ce qui s'y apparente (clause existante dans toutes les versions du PLU d'avant 2018)

Les toitures-terrasses doivent rester inaccessibles.

### **Traitement des espaces non bâtis :**

L'article UC 5 est à reconduire **dans son intégralité** et notamment :

**Surface minimum d'espaces verts de 50%** qui doivent comporter **un arbre pour 50 m<sup>2</sup>** (arbre de **20 cm. de diamètre à 1m. du sol**)

Pourquoi ne pas porter à 60 le pourcentage d'espaces verts dans le « cœur pavillonnaire » ?

**Surface d'espaces libres minimum de 70%.**

### **Zones inondables**

Les cours d'eau traversant Boulouris ne sont pas pris en compte dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la ville. Les risques sont pourtant importants en plusieurs endroits répertoriés sur les plans.

Les constructions dans ces zones sont interdites sauf à fournir une étude hydraulique. Mais ces études se basent sur des prévisions de crues qui ne tiennent pas assez compte du changement climatique.

Nous proposons que les constructions dans ces zones soient complètement interdites tant qu'une nouvelle étude générale n'aura pas été établie.

ABQV le 30 janvier 2024



## ➤ Culture/Loisirs/Vie au village : Annie Pascal

- Nous vous proposons trois « sorties pédagogiques » d'une demi-journée. Si vous êtes intéressés appelez Annie Pascal au 0684011006. Ces sorties sont limitées à une dizaine de personnes.

### 1-sur les pas des carriers :

Aménagé au cœur du site du Dramont ce parcours vous fera découvrir l'histoire humaine et industrielle des anciennes carrières de porphyre.

### 2-la maison des carriers :

Quatre salles vous présentent la vie quotidienne des carriers, travail, famille, origines...

### 3-le sentier Julie :

L'arrêté préfectoral du 15 mars 2012 impose la remise en état de la carrière des Grands Caous à la fin de la période d'exploitation selon un plan de réaménagement sur 30 années, composé de 6 phases d'une durée de 5 ans.

La découverte du sentier Julie permet de voir la progression de la remise en état, ainsi que les installations de la carrière.

Au cours de votre visite sur ce sentier labellisé Qualité Tourisme, nous vous présenterons les aspects industriels, environnementaux et historiques d'un site qui exploite depuis 1959 une roche unique et remarquable : le porphyre bleu de l'Estérel. Vous serez surpris par ses installations modernes, son engagement en faveur du développement durable et ses actions en matière de biodiversité. Dans la continuité des Carrières du Dramont (1864/1959), nous vous ferons découvrir le métier de carrier et les grands événements historiques qui lui sont inextricablement liés (barrage de Malpasset/seconde guerre mondiale).

### • Repas annuel à l'Urban Beach :

Bien que vous ayez été prévenus tardivement vous étiez plus de trente à répondre présents, et avez apprécié ce moment de convivialité et l'accueil à l'Urban Beach. Et pour conclure toujours dans la joie et la bonne humeur M. Baguelin nous a fait la surprise de jouer quelques airs de clarinette. Pas de doute cela a été une réussite.

## ➤ Environnement

### • Carrière des Grands Caous :

#### Comité de suivi des Grands Caous :

Le compte-rendu complet du Comité de suivi de la Carrière des grands Caous sera mis dans l'espace adhérent et sera consultable au bureau. En voici un résumé :

### Vibrations

Année	Nb tirs
2018	31
2019	43
2020	36
2021	28
2022	38
2023	29

Les vibrations 2023 sont en diminution par rapport à 2022 principalement du fait du ralentissement de l'activité économique. La pose du sismographe a été suspendue depuis le mois de juin 2023 chez Mme Muhlke (ferme des Grands Caous) à sa demande du fait des travaux entrepris sur son terrain. Mme Muhlke nous signale que ces mesures peuvent reprendre à compter de ce jour.

### Poussières

Mme Muhlke demande si les entreprises riveraines de la carrière (Colas / Cemex / Eurovia) réalisent également des mesures de poussières et comment savoir la part de leurs émissions dans les résultats obtenus par la carrière.

Réponse : nous ne connaissons pas les obligations inhérentes aux industries voisines notamment en termes de mesures (poussière, bruit ...). Chaque activité (carrière – centrale enrobés – centrale BPE\*) a des obligations réglementaires qui lui sont propres (question subsidiaire pour la centrale d'enrobés Colas sur la hauteur autorisée des stocks de fraisats).

Cela amène à une réflexion collective de reprendre les CLCS au format d'avant COVID, à savoir demander la participation des industries voisines aux CLCS afin de répondre de manière plus complète et précise aux sollicitations des parties prenantes du site. La carrière va se rapprocher des industries voisines afin de le leur demander

En 2023, la moyenne annuelle glissante des jauges de type (b) (78 mg/m<sup>2</sup>/jour) se rapprochent des mesures de la jauge témoin (58 mg/m<sup>2</sup>/jour). Cette jauge témoin (jauge de type (a)) constitue le seuil plancher minimal en deçà duquel la carrière ne pourra pas descendre.

\* BPE : Béton Prêt à l'Emploi.

### Suivi écologique

En 2023, le suivi écologique s'est concentré sur la famille des reptiles et plus particulièrement sur la tortue d'Hermann. Depuis le début des prospections à vue en 2012 par l'ONF, la tortue d'Hermann n'a été observée qu'une seule fois en 2015. Cette année, l'ONF a voulu mettre en place une technique innovante en faisant appel à un maître-chien. Cette méthode, testée et validée par les services instructeurs (DREAL et DDTM) est une technique de Capture – Marquage – Recapture (CMR) par photographie. Les résultats obtenus sur le périmètre sont excellents avec 19 individus repérés dont 15 mâles, 3 femelles et 1 juvénile. Cette année 2023 constituera l'année de référence pour l'évolution de cette espèce.

Un passage est d'ores et déjà prévu dans quelques années afin d'évaluer leur progression. La zone où se situe les individus (partie Est du périmètre) est un milieu en cours de fermeture, des éclaircissements seront peut-être à prévoir pour maintenir la tortue dans ce secteur. L'absence d'individus sur la partie Ouest du périmètre est probablement due à l'incendie de 2003.

Concernant le réaménagement de la zone Nord-Est de la carrière, l'ONF est plutôt satisfait des résultats à ce jour. Si les chênes verts ne se sont pas très bien adaptés au substrat de la zone, pas de problème en revanche pour les pins d'Alep, les arbousiers et autres arbustes bas (ciste, nerprun, filaire ...). Seule une petite surface de la zone réaménagée ne rencontre pas le même développement harmonieux et connaît une pousse plus lente. L'inule visqueuse est majoritaire sur cette surface.

Enfin, dans la lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE), un atelier a été organisé lors du CLCS par l'ONF sur un îlot test situé au niveau du sentier. L'ONF a présenté les différentes techniques de limitation du mimosa dealbata ou mimosa argenté. L'objectif de la technique sélectionnée sur CGC est l'épuisement progressif de la plante par cassage ou annélation. De ce fait le mimosa n'effectue plus correctement sa montée de sève et décroît dans le temps. L'objectif ici est donc bien la limitation et non l'éradication.

## Parties prenantes

Mme BOURGEOIS de la CCI du Var présente le club Var Acces permettant aux entrepreneurs de la région de réseauter.

Mme MUHLKE, riveraine, présente son projet de remettre en état le domaine des Grands Caous dans ses conditions historiques initiales d'exploitation (agroforesterie) et ce au travers d'un écoconcept alliant agriculture et hébergement.

Mme TETAZ présente l'Association de Boulouris pour la Qualité de Vie (ABQV). Il s'agit de la plus vieille association de Boulouris qui compte environ 200 familles. Mme TETAZ recherche inlassablement des bénévoles pour faire vivre et avancer cette association d'utilité publique fluidifiant les relations de voisinage.

M CHARLIER et M FEHR présentent le Rucher Ecole de Saint-Raphaël et le bilan de cette première année d'implantation sur la carrière des Grands Caous pour M CHARLIER. Une dégustation de la 1<sup>ère</sup> récolte de M CHARLIER est organisée pendant le CLCS. Les conclusions sont unanimes quant à l'exceptionnelle qualité gustative de ce miel de l'Estérel.

### • **Rappels**

Comme chaque année,

- Moustiques
- Charançons rouges
- Chenilles processionnaires
- Arrêté préfectoral portant sur le règlement du débroussaillage  
[http://www.var.gouv.fr:Accueil/politiques\\_publicques/Environnement/Forêt/Emploi du feu/Réglementation de l'emploi du feu dans le var](http://www.var.gouv.fr:Accueil/politiques_publicques/Environnement/Forêt/Emploi_du_feu/Réglementation_de_l'emploi_du_feu_dans_le_var)

Renseignements :

- Cavem n°vert : 0800104011
- Dépliants en mairie

## ➤ **Communication : Patrick Fresnais**

### • **Déploiement Fibre Optique.**

La Présidente et moi-même ont rencontré Madame Françoise Meyer conseillère municipale, déléguée au numérique et Monsieur Ollivier Pavoni responsable à la mairie du suivi et développement de la fibre qui ont accepté de se déplacer sur le terrain impasse des Pavillons à Boulouris afin de rencontrer les riverains et analyser ensemble les problèmes pouvant expliquer les retards dans le déploiement et précisément sur ce secteur ou techniquement tout est en place pour aboutir. Nous avons pu constater que la ville ne dispose pas des pouvoirs nécessaires pour agir sur le planning de déploiement puisque c'est l'état qui est lié par contrat à Orange et les élus locaux sont pris au piège et doivent faire face aux usagers mécontents. Aujourd'hui l'opérateur semble ralentir les zones pavillonnaires ou les lieux nécessitant un raccordement plus complexe faisant ressortir que le problème est plutôt lié à la rentabilité. Suite à cette rencontre avec les correspondants de la mairie il est proposé une pétition pour faire avancer le dossier. Monsieur le maire de Saint-Raphaël ayant accepté cette proposition, il est important que les riverains soutiennent cette initiative afin de donner plus de poids à cette pétition pour réclamer le droit à la fibre pour tous.

Dés le lancement de cette pétition auquel nous participerons nous ne manquerons pas de vous prévenir afin que vous sachiez les lieux de dépôt.

*Rosemonde de Bellépine, baronne du Boulouris d'avant,  
à madame de la Plumequigratte*

*Bonjour très chère Anaïs,*

*Comment vous-portez-vous ? J'ose croire que vous portez un regard encore émerveillé par la nature printanière qui s'éveille autour de nous, toute ragaillardie par les nombreuses pluies et par Maître Soleil de plus en plus revigorant, parce que pour le reste... Et oui ma bonne à quoi bon mettre la tête dans le sable et faire l'autruche ? Pour ma part, de toute façon, cette acrobatie m'est interdite dorénavant pour cause d'arthrose ! Donc que disais-je ? Ah oui ! L'autruche heureusement que la brave bête n'a pas conscience de la mélasse n'a pas conscience de la mélasse dans laquelle se débattent la plupart des humains de notre planète. Brave innocente. Les guerres, le réchauffement climatique, l'insécurité, la pollution... Ah, la pollution ! Voici que maintenant nos sacro...saintes eaux minérales parées de toutes les qualités reconstituantes (pour être vendues) seraient polluées. Alors nous qui devons boire nos deux litres d'eau pure par jour, qu'allons-nous devenir ? Ouvrons grands nos robinets, mais gare aux restrictions à venir, moins d'eau. Ah ma bonne, quelle époque ! c'est Tchernobyl dans nos verres et dans nos assiettes. Trop de tout, de colorants (ah le beau rose de nos tranches de jambon blanc !), de conservateurs, d'épaississants, d'allégés, de sucrés, de salés, de transformés. Tous ces aimables produits qu'on*

*nous présente pour notre bien-être, et pour le porte-monnaie des inventeurs, des producteurs, des annonceurs et des vendeurs. Quel bonheur !*

*Heureusement que pour mettre des paillettes dans les yeux, nous aurons les J.O. et les rêves de grandeur, les pluies de médailles, la flamme ! Mais pour que la fête soit réussie, que de préoccupations aussi. Par exemple d'ordre sanitaire : nous attendons avec impatience les « plongeurs-tests » dans la Seine, non pas des athlètes mais de la Maire de notre bonne ville de Paris ou de quelques responsables de l'organisation. Et sachez-vous, ma chère, que les-ditd-plongeurs sont prévus - ne riez pas, le 23 juin (authentique).*

*Espérons que quelques distingués dermatologues leur accorderont rapidement des rendez-vous, au cas où... Et c'est que les eaux de notre Seine peuvent réserver des surprises urticantes !*

*Et la sécurité, ma douce ? Comment l'assurer ? Mais nous sommes rassurés. Il y a un plan A, bien sûr, mais un plan **B**... ou un « plan **T** » ?! Alors le plus grand nombre de fans sportifs sera devant la télévision, nous pourrions vibrer devant la grand'messe du Sport et du Commerce, sans avoir déboursé quelques sommes extraordinaires demandées pour y assister en chair et en os !*

*De toute manière, en ce joli mois de mai, nous sommes déjà des champions. De quoi ? Mais des « ponts ». Notre sport national, quelle souplesse ! Nous « faisons le pont » : 1<sup>er</sup> mai, 9 mai, etc...*

*D'où grande transhumance sur les routes. Pollution ? Vous dites pollution ? Mais non, nous nous évadons. Nous prenons l'air ! Par contre au moment où je vous écris ma missive, ma chère, c'est un air gelé que nous subissons. Sursaut tardif de l'hiver il est vrai que nous en avions dans le passé, de ces vagues de froid ou de pluie. Mais maintenant cela se nomme « phénomène méditerranéen ». Autrefois nous disions, il fait froid, il pleut très fort, quel déluge... Mais ça c'était avant ! Et nos maisons qui sont devenues, pécaire, des « passoires thermiques » Nous voilà bien nanties ! Et « les particules fines » vous connaissez ? Bon j'arrête. Je sors de ma « passoire thermique » et je vais me promener pour profiter des feuilles nouvelles, du renouveau qui s'annonce. Encore un. Il faut admirer, respirer, se réjouir, tant qu'il y a encore de quoi le faire. Et bientôt le plaisir de faire de nouveau la « bazareth » avec vous, comme dirait mon amie Nourade.*

*Votre dévouée Rosemonde*



# Pêlemêle

## Infos

## questions

## Réponses

- Vous êtes plusieurs à avoir vu votre courrier à l'ABQV revenir.  
Explication : C'est un lecteur optique au Puget qui lit les adresses avant que le courrier soit donné au facteur. Parfois il ne reconnaît pas l'adresse et fait renvoyer à l'expéditeur. Donc pour être sûr que le lecteur lira convenablement il faut mettre l'adresse complète :

**ABQV Bureau municipal 50 Bd des Mimosas 83700 BOULOURIS**

### **Ouverture de France Services à Boulouris**

France Services a ouvert dans les anciens locaux de la poste de Boulouris.

Vous y trouverez différents services dont ceux de la poste.

Cependant les employées de France Services sont des employées de la Mairie et non pas de la poste. Les services sont donc équivalents à ceux des points relais.

En conséquence pour les réclamations vous devez vous adresser à la poste de Saint-Raphaël



#### **HORAIRE D'OUVERTURE**

Lundi : 8h - 13h / 14h - 17h

Mardi et jeudi : 8h - 12h / 14h - 18h

Mercredi : 8h - 12h / 14h - 17h

Vendredi : 8h - 13h

- Si vous avez réglé votre cotisation et n'avez pas reçu le timbre, veuillez nous excuser, car au moment de la mise sous enveloppe, il est possible qu'il y ait un oubli. Vous nous le signalez et nous vous le ferons parvenir.

# Pratique

**Nous joindre ?:** 04 94 83 23 72 **07 45 10 44 26**



Informations



**Nous écrire ?:** Bureau municipal de Boulouris 83700 Saint-Raphaël  
ou par courriel [abqv@orange.fr](mailto:abqv@orange.fr)

## **Tous les Lundis de 10h à 12h**

Bureau de l'association de Boulouris au 1<sup>er</sup> étage au-dessus de la poste

- Un administrateur peut vous renseigner, vous conseiller
- Vous pouvez consulter des documents relatifs aux jardins, à l'environnement, à l'urbanisme .....

## **Nous comptons sur votre apport :**

avis, suggestions, documents, ..., tout ce qui peut nous aider à atteindre nos objectifs communs.

Nous vous attendons ...

## **Rappel :**

L'assemblée générale du 9 Juillet 2022 a maintenu la cotisation annuelle (année calendaire) à 25€ par famille. Une majoration de 5€ est appliquée pour les personnes qui ont demandé de recevoir le bulletin par la poste.

Règlement par chèque ou virement (de préférence) ou en espèces

## **Règlement par virement :**

Précisez votre nom et l'objet du virement (cotisation 20xx)

IBAN FR76 3000 3019 1900 0372 7500 162

**Marchés :** Esplanade Saint-Jean le lundi matin

**Renseignements :** Mairie 0494197140-Pizzorno 0498118340-Déchetterie 0494405920

## **Les Vendredis 12 avril, 17 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août :**

### **Quartier Estérel Plage - Logis de l'Aspé - Péguière - Boulouris.**

Délimité à l'ouest par le boulevard du Maréchal Juin, l'avenue de Villepey, l'avenue Terres Gastes et le boulevard de l'Aspé. Délimité au nord par le rond-point des Collines, le boulevard Baudino à l'intersection du boulevard du Cerceron. Délimité à l'Est par le boulevard de l'Aspé, l'avenue Lagrange, la rue R.Blanchard, l'avenue du Grand Défends et le CREPS de Boulouris. Délimité au sud par tout le long de la SNCF, la plage de la Pescade, la mer et la plage de la Péguière

## **Les Samedis 13 avril, 18 mai, 15 juin, 13 juillet, 10 août :**

### **Quartier Aiguebonne - le Dramont - Agay - Anthéor - Le Trayas.**

(tout l'est de la commune à partir du boulevard de la Mer à Boulouris)

Délimité à l'ouest par la plage de la Pescade, la route des Carrières, le Dramont, Agay, l'avenue du Gratadis (jusqu'au Grenouillet) et Anthéor. Délimité au nord par les Roches Rouges et la route des Calanques.

Délimité à l'Est par la route des Calanques. Délimité au sud par la mer

Il est demandé aux personnes désirant être débarrassées des objets encombrants (monstres) de bien vouloir faciliter le ramassage en les déposant entre **la veille du ramassage à partir de 18 heures et le jour du ramassage jusqu'à 6h00\*\*** en fonction de la localisation de leur domicile.

Les objets encombrants seront déposés en ordre, en bordure de la chaussée.

Sont autorisés : appareils électroménagers, sommiers, matelas, vélos, mobilier, canapés, fauteuils, ...

Sont interdits : les pneus, batteries, végétaux, produits toxiques, produits liquides, produits issus de travaux, matériaux de construction

**\*\*Vous pouvez être verbalisés si vous sortez vos encombrants en dehors de cette plage horaire**